

CONSEIL DOCUMENTAIRE

Procès-verbal de la séance du 27 juin 2019

Le Conseil documentaire s'est réuni le 27 juin 2019, salle de conférence de la Maison de l'Etudiant, sous la présidence de Mme Christelle SEREE CHAUSSINAND, représentant M. Alain BONNIN, Président de l'université.

Présents ou représentés à titre délibératif

- Vice-présidente : Mme SEREE CHAUSSINAND
- Enseignants-chercheurs : M. BONNEAU, M. STEIN
- Personnels du Pôle documentation : Mme ALLEGRET, Mme MARCEL, Mme MENNEGAUX, Mme ROUZET
- Personnalités extérieures : M. MARGUIER
- Personnels des bibliothèques associées : Mme DROUX-CANAC, Mme RAFFESTIN

Total : 10 /19

Présents à titre consultatif

- Représentants du Pôle documentation : Mme DESSEIGNE, Mme ARKAB, Mme ASHTA, M. GOUNOT, M. HUSSON, Mme LAURENT, M. LEROY, Mme SCHAEFFER, Mme THIBERT, Mme VERNATON

Excusés : M. ANDOLFATTO, Mme BOGUET, Mme MERY, Mme SEGUY, Mme DANION, M. HULIN, Mme MAUREL, Mme ROLIN

Absents : M. CHENEVEZ, Mme DEMONCEAUX, M. GOUGEON, M. TIZIO, M. WEEBER, M. HELLEU, M. JOBARD, Mme JANDEAUX, M. CAMUS, M. CHAMBRON, M. MUET, Mme BOUDIER, Mme PETITFOUR, Mme DUMAS

Mme SEREE CHAUSSINAND ouvre la séance à 14 heures 20.

Elle énonce les membres absents excusés.

En raison d'un problème technique perturbant le bon fonctionnement du matériel de vidéo-projection, le déroulé des points à l'ordre du jour est modifié.

I. RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Le rapport d'activité est présenté par M. HUSSON.

En préambule, M. HUSSON rappelle l'ouverture en juin 2018 de la BU Joseph Fourier sur le site universitaire d'Auxerre. Ce nouvel espace a permis d'accroître le niveau de qualité des services offerts aux usagers.

Il rappelle également que budgétairement, le pôle documentation fonctionne toujours dans le cadre du plan de retour à l'équilibre financier auquel est soumis l'établissement. Si l'impact financier est moins significatif qu'en 2017, la baisse des moyens se cumule avec l'augmentation des effectifs étudiants.

Dépenses d'acquisition

Les achats de documentation numérique ne progressent plus depuis 2017 en raison des nombreux désabonnements réalisés dans le cadre du PREF. Les acquisitions de livres restent stables. Les dépenses de documentation pédagogique ont légèrement augmenté (31% contre 28% l'an dernier) mais le ratio 60% (recherche)/40% (pédagogie) n'est toujours pas atteint.

Répartition des dépenses

L'essentiel du budget est consacré aux dépenses documentaires (78,6% du budget). La part d'investissement reste relativement réduite, ce qui peut se révéler problématique lorsque le service souhaite répondre aux appels à projets.

Les personnels

Le nombre d'équivalents temps plein continue de baisser (104,1 ETP en 2017 et 102,7 ETP en 2018). Cette diminution s'explique par la variation des temps partiels mais aussi par le gel d'un poste administratif, venu s'ajouter aux deux postes gelés les années précédentes (un poste de magasinier et un poste de conservateur).

Espaces de travail

Avec l'ouverture du nouveau bâtiment, la bibliothèque d'Auxerre propose désormais des espaces sur deux niveaux et une surface au sol bien plus importante (+ 770 m²).

Parallèlement, la fermeture temporaire de la BU Sciences occasionne une perte d'espaces de travail disponibles (- 4 682 m²).

Accueil des publics

Pendant la période de travaux à la BU Sciences, les ouvertures en soirée ont été reportées en BU Droit-Lettres, qui propose désormais trois nocturnes par semaine jusqu'à 22 heures, soit 72 heures hebdomadaires.

Par ailleurs, la BU de l'IUT de Dijon a élargi ses horaires et ouvre désormais à 8h30.

Soucieux de la qualité de l'accueil, le pôle documentation est engagé depuis deux ans dans la démarche Marianne, qui s'accompagne d'enquêtes régulières auprès des publics.

La BU Droit-Lettres est d'ailleurs soumise chaque année à l'évaluation du baromètre Marianne.

Fréquentation

Après une baisse constatée en 2016 et 2017, 2018 marque une légère reprise de la fréquentation. M. Husson présente un graphique qui montre que cette reprise de la fréquentation s'observe dans la plupart des pays européens. La répartition des usagers inscrits reste la même d'une année sur l'autre. On assiste à une légère baisse du nombre d'usagers extérieurs et enseignants chercheurs.

Formation

En légère diminution par rapport à 2017, le nombre d'étudiants formés reste important (plus de 10 000). L'effort de formation reste concentré sur le niveau licence en raison du poids du tutorat de rentrée et des formations pour les étudiants d'IUT à Auxerre, Chalon et au Creusot.

Services à la recherche

Portail HAL-uB : un réseau de six contributeurs a été mis en place et travaille sur la qualité du référencement des publications.

Le pôle documentation procède également au signalement et au traitement des thèses d'exercice de médecine et de santé.

Collections imprimées

L'achat de livres augmente légèrement mais pas suffisamment pour améliorer l'indicateur de référence qui stagne à 0.33 livre acheté par étudiant.

Abonnements aux périodiques

Le nombre d'abonnements chute depuis trois ans.

Usage des collections

Si le prêt à domicile continue son érosion, le nombre de consultations sur place a augmenté en 2018 pour revenir au niveau de 2014 ou 2015. Il faut cependant rester prudent et voir si cette tendance se confirme. Le décompte des consultations étant réalisé sur des semaines test, il est difficile de savoir s'il est réellement représentatif de l'activité d'une année complète.

Collections numériques

Alors que 17 ressources numériques avaient été supprimées en 2017, 2 nouveaux abonnements ont été repris en 2018. Il s'agit de American Physical Society (APS) et Frantext. Ils ont été financés directement par une unité de recherche et une UFR. On peut s'interroger sur ce mode de financement et ses conséquences sur l'égalité d'accès aux ressources.

Téléchargements : leur nombre est toujours en baisse, ce qui était prévisible du fait des nombreux désabonnements. Le dispositif ezPAARSE, mis en place à l'uB en 2017 et qui permet le comptage des consultations numériques, ne prend en compte que les consultations hors campus. A partir de 2019, il sera possible d'avoir une vision complète de l'usage de ces ressources.

Les étudiants qui consultent le plus les ressources en ligne sont ceux inscrits à l'UFR Droit, Sciences et Techniques et à l'IAE.

Concernant les enseignants-chercheurs, il s'agit principalement de ceux exerçant à l'IAE, l'UFR Droit, l'ISAT et l'IUVV.

Comme le souligne Mme DROUX-CANAC, les étudiants de l'IAE utilisent fortement les ressources numériques à distance en raison de la place importante de la formation à distance à partir du M1.

A l'issue de la présentation du rapport d'activité 2018, Mme SEREE CHAUSSINAND se réjouit de la reprise de la fréquentation.

M. BONNEAU revient sur un des graphiques présentés et se demande pourquoi la hausse de la consultation sur place est particulièrement visible dans d'autres pays tels que la Suisse ou l'Irlande.

M. HUSSON répond que les données pour ces deux pays étaient en réalité incomplètes et que la comparaison avec la France est donc difficile.

M. LEROY fait remarquer que le nombre de prêts par étudiant est bien supérieur dans certains pays (33 prêts par étudiant en Suisse contre 6.5 en France).

Mme ARKAB rappelle que ces chiffres sont liés au budget dédié par étudiant. Par ailleurs, de nombreux enseignants-chercheurs sont rattachés à des laboratoires et se connectent via d'autres points d'accès (CNRS, INSERM...).

Mme ASHTA indique que les données ne sont toujours comparables et que d'autres paramètres peuvent expliquer ces écarts.

Pour Mme DESSEIGNE, la question de la densité du réseau des bibliothèques par rapport à la population doit aussi être prise en compte. De plus, si nos bibliothèques sont également ouvertes au grand public, les habitudes de fréquentation ne sont pas aussi marquées que dans des pays comme la Suisse.

Mme SEREE CHAUSSINAND demande ensuite quels sont les retours sur l'usage des postes dédiés à la consultation des collections de l'INA.

Mme SCHAEFFER indique l'absence de statistiques. Toutefois, on observe une fréquentation plutôt faible, même si les usagers viennent de façon régulière.

Selon Mme DESSEIGNE, la consultation peut être réduite du fait d'un usage en lecture seule. De plus, comme le fait remarquer Mme SEREE CHAUSSINAND, il existe d'autres moyens pour accéder à ces ressources (You tube, par exemple).

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 29 NOVEMBRE 2018

En l'absence de remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. QUESTION FINANCIERE : TARIFICATION DES RECETTES GERES EN REGIE

L'arrêté du 24 octobre 2018 fixe la liste des pièces justificatives des recettes des organismes soumis à la GBCP.

Suite à un rappel de procédure concernant les pièces justificatives de recettes pour contrôle, l'Agence Comptable de l'Université a demandé au pôle documentation de lui communiquer les délibérations concernant des différents tarifs appliqués.

Il s'agit notamment :

- des droits d'inscription annuels
- du prêt entre bibliothèques (PEB) « lecteur » et « extérieur »
- des remboursements d'ouvrages et de thèses détériorés ou perdus

Les recherches effectuées au sein des archives de l'établissement n'ont pas permis de retrouver les documents justifiant ces différents tarifs, initialement votés lors du Conseil d'Administration du 28 novembre 2005.

Afin de rester en conformité avec la réglementation, il est donc nécessaire de les faire valider à nouveau par les instances.

Mme THIBERT présente la liste des tarifs proposés, dont le montant reste inchangé depuis 2005 (sauf les droits d'inscription, fixés annuellement par arrêté).

Ils sont soumis au vote des membres du Conseil documentaire.

10 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Approuvés à l'unanimité.

Les tarifs seront soumis au vote du prochain Conseil d'administration de l'établissement, qui se tiendra le 9 juillet 2019.

IV. POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET LEARNING CENTER

Avancement du chantier

Les travaux de désamiantage ont débuté en mars. Les façades sud et ouest sont concernées, avant la mise en place des nouvelles huisseries.

Des photos du chantier sont projetées pour illustrer l'avancement des travaux déjà réalisés.

Co-construction de l'organigramme et des fiches de poste

Elle vise à ce que les personnels qui travailleront au sein du Learning Center soient aussi acteurs du projet.

Le travail de co-construction a été organisé sur six journées de formation, pendant lesquelles les deux équipes ont travaillé et échangé sur l'organigramme et les fiches de poste.

L'équipe projet a ensuite réalisé un important travail à partir des productions issues de ces journées afin de finaliser les fiches.

Vingt-six fiches de poste non nominatives ont été déposées sur le cloud afin que les agents puissent se les approprier et déterminer celles qui les intéressent. A noter que chaque poste a été coté pour définir le niveau de régime indemnitaire qui lui sera rattaché.

Les agents ont pu se positionner individuellement sur les postes et formuler leurs vœux (hiérarchisés) à l'occasion de leur entretien professionnel.

Les fiches de postes ont été, dans un second temps, diffusées à l'ensemble des collègues du Pôle documentation afin que les personnels actuellement affectés dans les autres bibliothèques puissent, s'ils le souhaitent, candidater sur un poste dans le cadre du mouvement interne.

Mme SEREE CHAUSSINAND demande à partir de quand auront lieu les formations.

Mme DESSEIGNE répond que des contacts sont déjà pris pour proposer des formations. Il s'agit surtout de permettre une montée en compétences. Les besoins doivent tout d'abord être définis en fonction des compétences actuelles de l'agent et de sa future fiche de poste.

M. BONNEAU souhaite savoir si le responsable sera nommé en interne.

Mme DESSEIGNE indique qu'un jury de recrutement, piloté par le DRH de l'université et la direction du pôle documentation, s'est réuni à cet effet. A l'issue des entretiens avec les personnels candidats au poste, le responsable du Learning Center a été désigné. Il s'agit de Karine MONNET, actuellement coordinatrice RH du projet Learning Center. Elle sera secondée par Leïla ARKAB (responsable de la BU santé), nommée responsable-adjointe.

M. BONNEAU demande si un nom a finalement été trouvé pour identifier le Learning Center.

Mme DESSEIGNE souligne la difficulté à arrêter un nom qui convienne au plus grand nombre. « Bib'up » avait été fortement plébiscité mais posait le problème de l'antériorité. Elle n'exclut pas qu'un nouvel atelier de naming soit proposé à l'ouverture.

V. QUESTIONS DIVERSES

Manifestations - Animations

Mme SCHAEFFER informe que la BU Droit-Lettres participera à l'opération culturelle « patrimoines écrits », dont la thématique cette année s'intitule « Animal ».

Plusieurs animations sont prévues au sein de la bibliothèque : quatre conférences, une visite de la réserve (fonds ancien) et des ateliers à destination des écoles élémentaires.

Programme universités européennes

Mme SEREE CHAUSSINAND indique que l'Université est lauréate dans le cadre de l'appel à projet « Universités européennes » (14 établissements lauréats en France). L'université de Bourgogne a ainsi été retenue pour son projet de fédération avec six autres universités : Mayence (Allemagne), Valencia (Espagne), Palermo (Italie), Opole (Pologne) et deux autres universités, l'une en Finlande et l'autre en Lettonie.

Le programme met l'accent sur le rayonnement international. Les autres universités lauréates sont majoritairement des universités de taille importante. Ce projet témoigne de la capacité de l'Université de Bourgogne à s'intégrer dans une stratégie transnationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h30.